

Pollution de Fenioux : la préfecture hausse le ton

08/10/2010 05:38

Alors que la Snam a cessé de pomper l'eau souillée par le goudron déversé dans le Fenioux, l'Etat met la pression sur l'entreprise de BTP Racaud.



Plus de 500 m³ d'eau souillée par le goudron échappé mardi d'une citerne attendent d'être évacués. - (Photo NR, Eric Pollet) - Photo NR

Au terme de la réunion, mercredi matin, d'une cellule de crise à la préfecture, Bernard Hipeau a reçu de l'administration l'invitation à commander les travaux de dépollution du Fenioux (eaux et sols). Prudent, le maire de Fenioux a considéré - réflexion valant refus - que le

donneur d'ordre engageait sa responsabilité au moment du paiement.

L'entreprise manque de trésorerie

Dès lors, en l'absence de responsable auto-désigné et d'engagement municipal, la préfète a mis en demeure « *l'entreprise chargée des travaux* », sans toutefois nommer la société de BTP Racaud, de « *procéder à la remise en état du site dans un délai de 15 jours* ». Dans le même communiqué, diffusé jeudi soir, la représentante de l'Etat ajoute que « *Force est de constater que l'entreprise n'a pas encore déféré à cette mise en demeure* ».

Et pour cause. La société Racaud ne disposant pas de la trésorerie nécessaire, sa direction s'est tournée vers son assureur qui a écarté l'idée de payer, au motif que la ou les responsabilités n'étaient pas bien définies.

Dans ces conditions, la Société niortaise d'assainissement a retiré mercredi soir tous ses moyens engagés et qui avaient permis de

pomper 70 des 500 à 600 mètres cubes à sortir du milieu naturel. Joint hier soir, Didier Guicheteau, directeur commercial de la Snam, auquel nous avons appris le communiqué préfectoral, s'est borné à répondre : « *On attend* ».

De son côté, M. Racaud a demandé à son avocat de se rapprocher de la préfecture, afin d'envisager la réalisation par sa société d'une partie de la dépollution.

Daniel Dartigues nr.niort@nrco.fr